

DOSSIER DE DEMANDE DE DÉROGATION DE
STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

janvier 2024

Introduction :

De 1993 à 2023, la population de goélands argentés (*Larus argentus*) a nettement augmenté, sans raison évidente, sur la commune de Pléneuf-Val-André occasionnant des nuisances sonores, des nuisances olfactives et des nuisances toxiques dues aux fientes présentes lors de la nidification sur les toits.

L'îlot du verdelet situé à la pointe de Pléneuf est une réserve ornithologique où cormorans et goélands argentés, brun ou blanc nichent toute l'année.

Nous stabilisons cette population urbaine depuis 2000 par la stérilisation des œufs permettant ainsi aux adultes d'être moins longtemps bruyants en l'absence de poussins.

1) Objet :

Stérilisation, par application d'un mélange de formol et de paraffine sur les œufs de goélands argentés (*Larus argentus*) en 2 passages aux semaines 20 et 22.

Nous sollicitons cette autorisation pour les années 2024, 2025 et 2026.

2) Demandeur :

Commune de Pléneuf-Val-André
31, rue de l'hotel de ville
22370 Pléneuf-Val-André

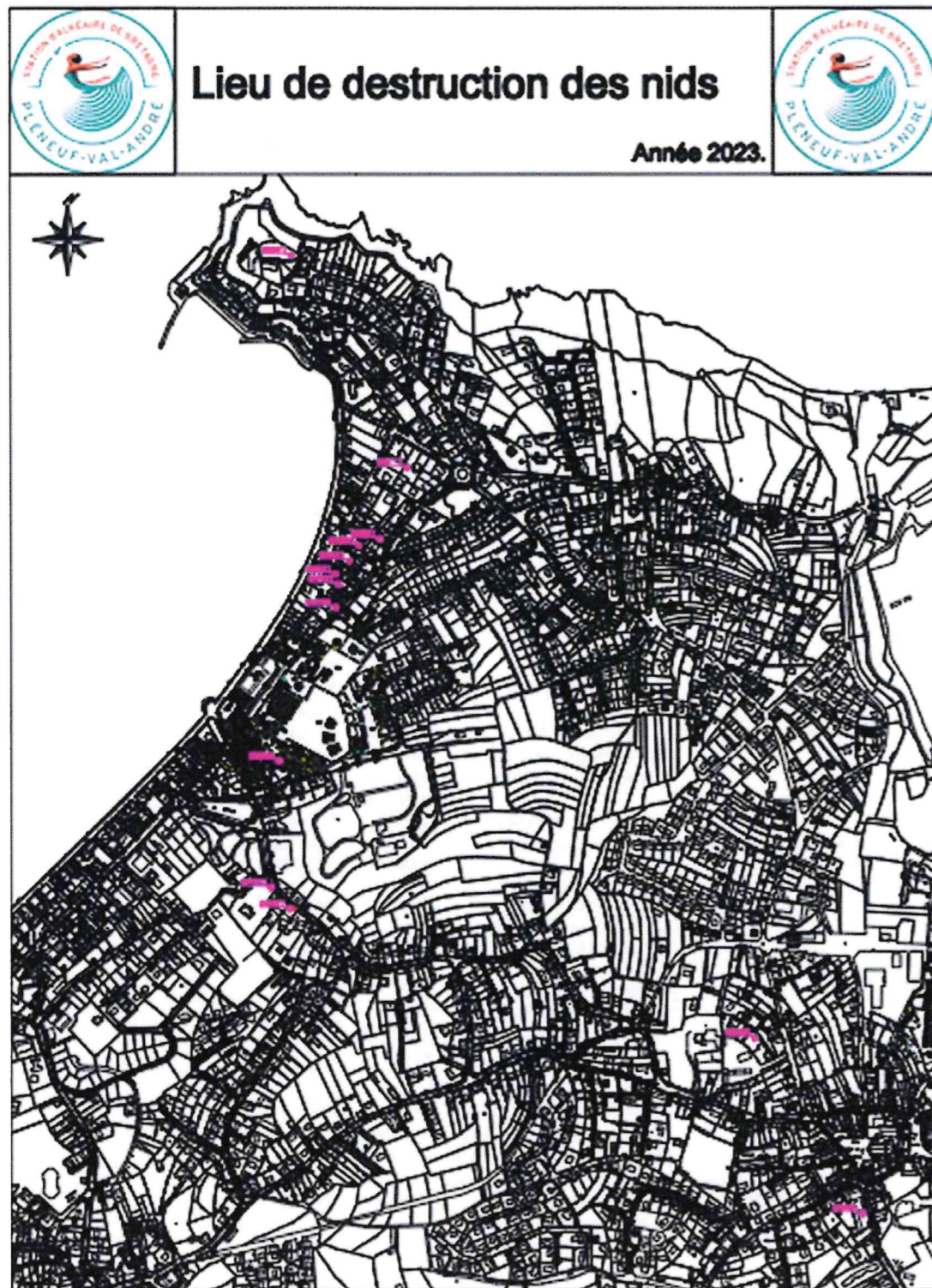
Monsieur le Maire, Pierre Alexis BLÉVIN

Interlocuteur : MILON Patrice, Responsable Service Environnement/Espaces verts.

tél : 02.96.63.13.00

3) Localisation du traitement :

Sur le territoire de la commune de Pléneuf-Val-André, principalement sur des toits et terrasses non loin de la plage du Val-André.



4) Actions précédemment entreprises et bilan pluri-annuel :

Depuis 1993, les services techniques de la commune ont constaté une augmentation significative de la population urbaine de goélands argentés coïncidant avec le nombre de plaintes de pléneuvien sur les nuisances telles que le bruit, les salissures, la dégradation des toitures, l'obstruction des gouttières et chéneaux, les déjections sur les terrasses, ... En 2000, la commune de Pléneuf-Val-André a été autorisée, par arrêté préfectoral, à procéder à la stérilisation des œufs de goélands puis renouveler tous les 3 ans jusqu'en 2020.

4.1) Liste des demandeurs de l'année 2023 :

NOM DU PROPRIETAIRE	ADRESSES	1er PASSAGE	2ème PASSAGE	Observations
2023	Eglise du Val André rue Charles de Gannes	RAS	RAS	
BOUTAN 0699823079	27 rue Charles de Gannes	1 Nid avec 2 Oeufs		ABSCENT
DU PENHOAT (née DE BOISLAVILLE)	29 rue Charles de Gannes	RAS	RAS	
DE BELLESCIZE 0296630523	33 rue Charles de Gannes	RAS	RAS	
	34 rue Charles de Gannes	RAS	RAS	
ALLAIN-GARAULT	Villa Lombard (angle rue Henri Clement, et rue Charles)	RAS	RAS	
DE BOUVIER	5 rue des Guérets	RAS	RAS	
	14 rue Jean Lebrun	Nid vide	Nid vide	
	16 rue Charles Cotard	RAS	RAS	
GOURLAOUEN 0296686947 - 0608674739	3 rue Raoul Ponchon	RAS	RAS	
KLINGER	20 rue Charles Cotard	RAS	RAS	
	25 rue Charles Cotard	1 Nid avec 3 Oeufs	1 Nid avec 3 Oeufs	
	29 rue Charles Cotard	1 Nid avec 1 Oeuf	1 Nid avec 1 Oeuf	
	31 Charles Cotard	1 Nid avec 1 Oeuf	1 Nid avec 1 Oeuf	
SICARD	33 rue Charles Cotard	RAS	RAS	
BRECHET(le Printania) 0680081481	34 rue Charles Cotard	1 Nid avec 3 Oeufs	1 Nid avec 3 Oeufs	
	Tour de Piégu : les Godlands	RAS	RAS	
	Tour de Piégu : le Piégu	RAS	RAS	
	tour de Piégu : la Rochein	1 Nid avec 1 Oeuf	1 Nid avec 1 Oeuf	
M le Maire de la Ville de Chaumont	Centre de Chaumont, rue Chaumont	1 Nid avec 3 Oeufs	1 Nid avec 3 Oeufs	
	rue de la Baie BATIMENT A (Résidence du Parc)	RAS	RAS	
	rue de la Baie BATIMENT B (Résidence du Parc)	RAS	RAS	
	rue Winston Churchill (Résidence les Bains)	RAS	RAS	
	6 rue des champs Renards	RAS	RAS	
	8 rue Champs Renard	1 Nid vide	1 Nid vide	
	19 rue de la Cobière	RAS	RAS	
CHEDEVILLE 3679076882	102 rue Clémenceau	RAS	RAS	
	103 rue Clémenceau (Syndic Briantais-Résidence Amiraute)	1 Nid avec 2 Oeufs	RAS	
Soeur Thérèse pour ouvrir le portail 0299530502	4 rue de Saint-Alban (ancienne école St Sébastien)	1 Nid avec 2 Oeufs	1 Nid avec 3 Oeufs	
	rue de Saint-Alban (centre commercial Leclerc)	RAS	RAS	
	rue du Vauclair (EPAHD La Roseraie)	RAS	RAS	
	Boulevard Kennedy (Collège Jean Richepin)	RAS	RAS	
	rue du Quesbet (Ecole Guigot)	RAS	RAS	
	rue des Dr Roux et Calmette (terre du bourg-ALSH- bibliothèque)	RAS	RAS	
	35 rue Charles Cotard	RAS	RAS	
	24 rue St Symphonien	RAS	RAS	
	Eglise	RAS	RAS	
	Les jardins d'Arcele	1 Nid avec 2 Oeufs	1 Nid avec 3 Oeufs	

Sur les 36 demandes reçues à la mairie, il a été constaté la présence de nids dans 11 propriétés.

4.2) Bilan depuis 2003 de limitations de populations :

	1er passage		2e passage		TOTAL	
	Nombre de nids	Nombre d'œufs	Nombre de nids	Nombre d'œufs	Nombre de nids	Nombre d'œufs
2003	19	36	20	16	39	52
2004	16	33	16	8	32	41
2005	18	32	18	22	36	54
2006	13	31	15	0	28	31
2007	12	19	2	0	14	19
2008	22	31	9	6	31	37
2009	14	39	19	50	33	89
2010	10	27	11	10	21	37
2011	15	39	17	37	32	76
2012	13	28	16	26	29	54
2013	8	19	10	19	18	38
2014	11	28	13	6	24	34
2015	11	24	11	20	22	44
2016	12	24	15	31	27	55
2017	15	38	15	34	30	72
2018	19	34	19	34	38	68
2019	15	40	14	41	29	82
2020	17	47	17	47	34	94
2021	18	47	18	47	36	94
2022	12	32	12	33	24	65
2023	12	36	9	15	21	51

5) Evaluation des nuisances

Les nuisances constatées sont de plusieurs types telles que des nuisances sonores, des nuisances olfactives et des nuisances toxiques des fientes dues principalement à la nidification sur les toits.

Chaque année, des pléneuviens appellent les services de la collectivité pour des gênes occasionnées par les goélands. Un prestataire intervient en fonction du recensement réalisé.

6) Justification des choix et mode opératoires

Le choix retenu est la stérilisation des œufs car la principale nuisance est d'ordre sonore.

La période de ponte s'étale principalement de la mi-avril à début juin. La majorité des pontes compte trois œufs, et l'incubation dure quatre semaines. Nous avons remarqué depuis quelques années que le premier passage est souhaitable la semaine 20 et le deuxième passage durant la semaine 22 sans dépasser début juin.

Depuis plusieurs années, la collectivité travaille avec l'entreprise « ACCROCH'TOIT » de Plancoët (22).

7) Modalités de suivi et de contrôles

La gestion des nuisibles est assuré par le Service Environnement/Espaces Verts de la collectivité. Un compte rendu est demandé à l'entreprise « ACCROCH'TOIT » chaque année sur les interventions réalisées.

8) Actions complémentaires engagées

Aucune autre mesure de limitation ou de sensibilisation ne sont engagées.

9) Annexes

Compte rendu de la campagne 2023, réalisé par Accroch'toit.

Compte rendu de la campagne 2021/2022, réalisé par Accroch'toit.